

ARZACQ ► Ils lui offrent 48 jours de congés pour qu'elle soigne son fils P.12



## Victime de la méningite, le lycéen d'Oloron témoigne

P.15



**CIRCULATION**  
La RD9 bientôt interdite aux gros camions

PAGE 6



**ORTHEZ**  
Cuisiner des repas à moins de 4 euros !

PAGE 18



**NAY**  
A 20 ans, il court après le Bocuse d'or

PAGE 13

## Avalanches en série : quatre morts en deux jours

CAUTERETS ► Trois skieurs sont décédés hier, après le drame de Gavarnie. P.2-3

## Gazés au lacrymogène le soir d'Halloween

L'altercation a dégénéré ce soir d'Halloween à Pau. Au point qu'un Jurançonnais de 22 ans devait répondre ce jeudi devant le tribunal correctionnel de Pau de violences aggravées, violences avec arme et conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

Il est un peu plus de 23h lorsque le jeune homme et « un pote de soirée » dont il ne livrera jamais le nom, se trouvent impliqués dans une première rixe. Le motif est futile : un groupe de filles costumées, accompagnées d'un jeune homme, se porte à hauteur du véhicule. « Elles ont fait un signe, je n'ai pas compris, je leur ai dit qu'elles étaient moches. Toi aussi, elles ont répondu. »

### « Je l'ai gazé »

Le ton monte. Une bagarre se déclenche. D'après le prévenu, c'est le jeune homme accompagnant le groupe de filles qui aurait porté le premier coup de poing. Les choses auraient pu en rester là. Las, alors que la victime masculine a pris la fuite, il est rattrapé par le duo en voiture. Un pur hasard, semble affirmer le prévenu. « Je suis descendu de la voiture, je me suis retrouvé face à lui. Je l'ai gazé. » Il dément avoir porté un coup avec une bouteille sur le crâne de la victime. Peut-être son acolyte.

Mais c'est seul au volant qu'il est interpellé, vers 0h10, par une patrouille de police. Avec 1,20 gramme d'alcool dans le sang et positif au cannabis. Pour la défense, M<sup>e</sup> Katia Ducuing indique que son jeune client, tout juste papa, est « sur un chemin positif ». Le tribunal suivra les réquisitions du parquet : six mois de prison et l'interdiction de repasser son permis, automatiquement annulé pour cause de récidive, avant six mois. S.L. ■ s.lamarque@pyrenees.com

## 24 HEURES

### LANDES

#### Trois blessés légers dans un accident sur l'autoroute A64

Vers 10h30 ce jeudi matin, la circulation a été maintenue sur une voie sur l'A 64 dans le sens Pau-Bayonne, au niveau de la commune de Saint-Cricq-du-Gave dans les Landes. Suite à un accident, trois personnes ont été légèrement blessées et transportées au centre hospitalier de Pau pour deux d'entre elles et à celui d'Orthez pour la troisième. Cet accident serait survenu après un premier accident impliquant un véhicule seul et dont le conducteur serait sorti indemne.

## EN LUMIÈRE

### UN COUPLE D'OCTOGÉNAIRES À CONTRESENS SUR L'AUTOROUTE

Le couple est à l'origine de deux accidents sur l'A63.

Un couple d'octogénaires a roulé à contresens sur l'A 63 et a été impliqué dans deux accidents avec des poids lourds, mercredi soir. Vers 21h, le couple circulait sur l'A 63 quand il a décidé de faire demi-tour au péage de Biarritz. Le véhicule a roulé à contresens plusieurs dizaines de kilomètres plus loin, jusque dans les Landes.

Selon la gendarmerie, un premier accident s'est produit avec un camion à la limite entre les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. Mais les octogénaires ont pu poursuivre leur route et ont percuté un second camion



Le dernier accident s'est produit à hauteur du péage de Bénesse-Maremne. ©N.S.

à hauteur du péage de Bénesse-Maremne, vers 21 h 30.

Le conducteur de 84 ans a été blessé au thorax. Sa femme de 83 ans souffre de la cheville. Les deux personnes âgées ont été conduites au centre hospitalier de Bayonne.

## Les policiers paloïsis équipés de tablettes et de smartphones sur le terrain

Grâce au système « Néo », les policiers peuvent consulter les fichiers directement sur le terrain. Un gain de temps considérable.

Sur son smartphone, le sous-brigadier de police Xavier, de la formation motocycliste urbaine (FMU) de Pau peut accéder à toutes les informations sur le véhicule et son conducteur lors d'un contrôle routier. Depuis deux mois, la police nationale est dotée de 120 smartphones et tablettes « Néo » (pour « nouveaux équipements opérationnels ») permettant aux fonctionnaires de consulter directement, sur le terrain, les fichiers de police.

Fichiers des immatriculations, permis de conduire, véhicules volés, personnes recherchées : pour accéder à ces informations, plus besoin de contacter la « radio » du commissariat de police. Le système « Néo » permet un accès rapide et direct. Un gain de temps considérable qui permet aux équipages de police d'être



Les contrôles routiers de la police se font avec tablettes et smartphones. © JEAN-PHILIPPE GIGNONNET

plus mobiles et plus autonomes.

« En accédant par un code personnel au service des immatriculations de véhicules, j'ai accès à tout ce qui est lié à la vie du véhicule, détaille le sous-brigadier Xavier. Si le contrôle technique est à jour ou si l'adresse qui figure sur la carte grise est la bonne. Il en va de même pour le permis de conduire : je sais immédiatement s'il

est suspendu ou annulé, le nombre de points sur le permis... »

### 120 appareils supplémentaires

Les policiers de Pau et de Bayonne disposent déjà de 120 appareils. « Avec la création de la police de sécurité du quotidien à Pau, nous allons être dotés de 120 appareils supplémentaires, indique Brigitte Pommereau,

directrice départementale de la sécurité publique. Cela représente un gain de temps important pour les policiers de terrain et plus de temps à consacrer au contact avec la population. »

Pour le préfet Gilbert Payet, qui présidait ce jeudi matin à la présentation de ce dispositif sur le terrain, avenue Trespoey à Pau, « Néo » permet aussi des contrôles plus rapides. « Un contrôle qui dure, c'est aussi un élément de stress pour les usagers, qui seront immobilisés moins longtemps. Cela permet aussi de redéployer des effectifs plus importants sur le terrain. »

La gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques est également équipée d'un dispositif similaire. En termes d'infractions routières, plus rien n'échappera aux forces de l'ordre, du nombre de points sur le permis à la validité du contrôle technique ou de l'adresse du propriétaire de la carte grise. Une nouvelle ère numérique.

SÉBASTIEN LAMARQUE ■ s.lamarque@pyrenees.com

## Avocats, magistrats et greffiers rassemblés devant le palais de justice

Ils réclament le maintien de l'ensemble des tribunaux de grande instance et des cours d'appel de plein exercice.

Avocats, greffiers et magistrats ont répondu massivement à l'appel unitaire de rassemblement sur les marches du palais de justice de Pau, ce jeudi midi. Le texte de la pétition nationale « Mobilisons-nous pour la justice » a été lu à Pau par le bâtonnier Antoine Paulian, la magistrate Christine Lamothe (USM) et la greffière Caroline Larché



Rassemblement unitaire pour les avocats, greffiers et magistrats, ce jeudi à Pau. ©S. LAMARQUE

(UNSA service judiciaire). Les signataires dénoncent « l'indigence des moyens accordés à la

justice française » et le projet de réforme de la justice qui proposera une organisation des juri-

dictions « incompréhensible et illisible pour les justiciables ».

« On envisage des cours d'appel territoriales avec délestage de compétences vers une cour d'appel régionale et la création de pôles spécialisés, ce qui revient à créer une justice à plusieurs vitesses », déplore M<sup>e</sup> Antoine Paulian. « On divorcera dans un tribunal, mais si des problèmes liés à la garde des enfants se posent ensuite, il faudra se rendre dans un tribunal différent », illustre Christine Lamothe.

Le projet de loi doit être présenté au Conseil d'État le 15 mars prochain. La mobilisation devrait être maintenue à Pau pour conserver les deux tribunaux de grande instance du département, à Pau et à Bayonne, et une cour d'appel dotée de toutes ses prérogatives à Pau.

S.L. ■ s.lamarque@pyrenees.com